

PROVISOIRE

E/2007/SR.18
17 mars 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2007
Segment de haut niveau

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 18^{ème} SÉANCE (PREMIERE PARTIE) *

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 4 juillet 2007 à 15 heures

Président : M. ČEKUOLIS (Lituanie)
puis : M. DAVIDE (Philippines) (Vice-Président)

SOMMAIRE

Examen ministériel annuel : Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement (*suite*)

Débat général sur le thème de l'examen ministériel annuel (*suite*)

* Le compte rendu analytique de la seconde partie de la séance est distribué sous la cote E/2007/SR.18/Add.1.

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.07-62062 (F) NY.07-52935 (F)

La séance est ouverte à 15 h 05

Examen ministériel annuel : Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement (*suite*) (E/2007/71, E/2007/81 et E/2007/CRP.5)

Débat général sur le thème de l'examen ministériel annuel (suite)

Le Président invite les représentants à s'exprimer sur le thème du débat.

M. Tsuruoka (Japon) note que la proportion globale de personnes vivant avec un dollar par jour ou moins a baissé, mais que les disparités entre régions augmentent. La pauvreté est l'une des causes premières des conflits, du crime organisé et d'autres menaces qui mettent la population en danger. Parallèlement au développement des activités économiques et à la progression de la mondialisation, de nouvelles menaces sont apparues, telles que le terrorisme, la dégradation de l'environnement, les maladies infectieuses et le réchauffement de la planète. Si l'on veut éliminer les disparités et faire face à ces nouvelles menaces, il faut protéger les individus et leur donner les moyens de faire des choix, c'est là l'essence de la notion de sécurité commune.

La notion de sécurité commune constitue le fondement de la coopération du Japon avec ses partenaires de développement et avec l'Organisation des Nations Unies. La réalisation des objectifs du Millénaire dépend de l'existence de partenariats étroits entre pays donateurs et bénéficiaires et de la volonté de promouvoir le contrôle national. Ni l'assistance financière ni l'aide alimentaire ne permettent à elles seules de résoudre de façon durable le problème de la pauvreté et de la faim; plutôt que de s'attaquer à ces problèmes séparément, il convient d'adopter une stratégie globale, centrée sur la personne humaine. Le Japon, qui accueillera à la fois le sommet du G-8 et la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), est préoccupé par deux menaces qui pèsent sur la sécurité commune, à savoir les changements climatiques et les maladies infectieuses.

Le Premier ministre japonais a récemment présenté un nouveau projet sur les changements climatiques pour réduire les émissions de 50% d'ici à

2050 (*Utsukushii hoshi 50* ou "Cool Earth 50"). Ce projet définit aussi des principes pour mettre en place un dispositif international susceptible de prendre le relais du protocole de Kyoto après 2012: ce dispositif, auquel doivent participer tous les grands émetteurs, doit être souple et diversifié pour tenir compte des situations spécifiques de chaque pays; il doit aussi concilier protection de l'environnement et croissance économique. Le Premier ministre a par ailleurs proposé de créer un nouveau mécanisme financier pour aider les pays en développement, lesquels sont particulièrement vulnérables face aux effets des changements climatiques. Conscient que la coopération internationale est indispensable à l'amélioration de la capacité des pays en développement à s'adapter aux changements de leurs environnements, le Japon tient à étudier les possibilités de collaborer activement aux mesures d'atténuation et d'adaptation et concernant l'accès à l'énergie propre.

Dans le domaine des maladies infectieuses, l'intervenant souligne qu'il est crucial de disposer de mécanismes de financement prévisibles, comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, auquel le Japon a déjà versé un montant total de 660 millions de dollars. Pour prévenir le paludisme, le Japon distribue actuellement en Afrique 10 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticides à action durable. Ces moustiquaires ont été mises au point par une société japonaise qui a implanté une usine en Tanzanie avec un financement de la Banque japonaise pour la coopération internationale et créé ainsi plus de 1 200 emplois locaux. Entre 2005 et 2009, le Japon débloquentera en outre 5 milliards de dollars dans le cadre de son initiative globale pour la santé et le développement. Il estime important non seulement d'apporter une aide pour lutter contre des maladies spécifiques, mais aussi de renforcer les fondements du secteur national de la santé en améliorant les systèmes de soins, en formant des professionnels de la santé et en donnant la priorité à la santé infantile et maternelle. À cette fin, des carnets de santé maternelle et infantile, comme ceux qui sont en usage au Japon depuis de nombreuses années pour surveiller la taille, le poids et les vaccins des enfants, ont été distribués en Indonésie, où ils ont contribué à faire baisser la mortalité infantile.

Le Japon progresse régulièrement sur la voie de la réalisation de l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir doubler dans les trois ans, à compter de 2005, le

montant de l'aide publique au développement qu'il consacre à l'Afrique. Les priorités de la quatrième session de la TICAD, qui constitue la pierre angulaire de la coopération active du Japon avec l'Afrique, sont de stimuler la croissance économique, de garantir la sécurité commune et de faire face aux problèmes environnementaux et aux changements climatiques.

L'intervenant réaffirme la détermination du Japon à contribuer activement au règlement des problèmes économiques et sociaux internationaux, en particulier dans les domaines du développement et de la réduction de la pauvreté. Il rappelle que le Japon a assuré la présidence du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix en juin 2007 et qu'il s'efforcera de contribuer à la réalisation des objectifs prioritaires dans ce domaine.

M. Stymne (Suède) fait observer que, bien que le délai imparti à la réalisation des objectifs du Millénaire soit déjà à moitié écoulé, la situation ne progresse que lentement. C'est aux pays en développement qu'appartient la responsabilité première de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement à l'intérieur de leurs frontières. Une stratégie de grande envergure pour réduire la pauvreté devrait s'efforcer de donner les moyens d'agir à tous les secteurs de la société sur les plans juridique, économique, politique et social. La bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme et l'égalité entre les sexes doivent faire partie d'un programme systématique et cohérent pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement. Le progrès économique est essentiel mais ne constitue pas le seul paramètre de l'équation.

Dans les pays à revenu élevé, il est tout aussi important de veiller à la constance et à la cohésion dans tous les domaines d'action des pouvoirs publics car les politiques en matière d'environnement, de migration, de sécurité et d'échanges ont une incidence considérable sur les pays en développement et sur les efforts que ceux-ci déploient pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement. L'intervenant déplore que des barrières commerciales limitent encore sérieusement l'usage qui pourrait être fait du commerce en tant que moteur de croissance dans les pays en développement.

D'après le rapport « Unis dans l'action » établi par le groupe d'experts de haut niveau, l'action de l'Organisation des Nations Unies elle-même, qui joue

un rôle central dans la promotion du développement humain, manque de cohérence; le Gouvernement suédois suit avec intérêt la phase pilote de l'initiative lancée dans certains pays pour promouvoir l'«Unité d'action des Nations Unies». Il faut aussi tirer parti des synergies possibles avec les autres acteurs, notamment avec les institutions de Bretton Woods et les banques régionales de développement. Les anciens donateurs comme les nouveaux ont la lourde tâche de veiller à la coordination et à la cohérence des actions face à la complexité croissante des arrangements financiers, à l'émergence de nouveaux bailleurs, à la prolifération des fonds verticaux et à l'apparition de nouvelles sources et de nouveaux instruments d'aide financière au développement.

Le développement du secteur privé constitue un autre domaine dans lequel la coopération et la coordination pourraient être améliorées. Le secteur privé est un moteur essentiel pour la croissance économique, laquelle est indispensable à la réduction de la pauvreté monétaire. Ce qu'il faut, c'est développer le secteur privé en faveur des pauvres. Il faut donner aux pauvres la capacité juridique et les moyens pratiques d'avoir des activités de production et de créer des entreprises de façon à relever ainsi leur niveau de vie.

À cet égard, il est important de reconnaître et promouvoir le rôle des femmes en tant qu'agents économiques et que garantes d'une réduction durable de la pauvreté. D'un point de vue macro-économique, les femmes constituent souvent une ressource inexploitée et sont désavantagées sur le plan de l'accès aux moyens de production et en termes de capital humain.

La mondialisation étant devenue un élément central du développement du secteur privé, les sociétés étrangères ont des rôles importants à jouer dans les pays en développement. Les pratiques commerciales responsables favorisent l'intégration sociale et économique, le renforcement de la coopération internationale, ainsi que la paix et le développement, qui profitent à la fois au monde des entreprises et à la société dans son ensemble. C'est aux entreprises qu'il appartient d'exercer leur responsabilité sociale mais il leur faut pour cela un environnement propice et les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer dans la mise en place de cet environnement. La mise au point collective – par les entreprises, les pouvoirs publics et les institutions multilatérales – de divers outils destinés

aux sociétés intervenant dans des régions où la gestion des affaires publiques laisse à désirer ou dans des zones de conflits illustre bien comment les pouvoirs publics peuvent soutenir les actions des entreprises. C'est en travaillant ainsi ensemble et en suivant la même voie que l'on pourra atteindre les objectifs du Millénaire.

M. Staur (Danemark), souscrivant à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, note que la réalisation des objectifs du Millénaire a progressé dans toutes les régions, mais que bailleurs et pays en développement devront les uns comme les autres accroître leurs efforts au cours des années à venir, en particulier en Afrique subsaharienne, puisque cette région tarde toujours à suivre. La conférence sur le financement du développement qui se tiendra en 2008 sera importante à cet égard.

L'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, qui pourraient être de réels moteurs de changement et de développement, sont des étapes importantes dans l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs interdépendants du Millénaire. L'intervenant note que, d'après les estimations de la Banque mondiale, entre 1960 et 1992; l'inégalité d'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi en Afrique subsaharienne a ralenti la croissance par habitant de 0,8%. L'évolution des statistiques relatives à la santé en matière de procréation en Afrique demeure très inquiétante: le VIH/sida est responsable de plus de 60% de la morbidité globale des femmes et 1 femme sur 16 risque de décéder à la suite de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Il faut veiller à ce que les engagements pris par les chefs de Gouvernement à cet égard se traduisent par des actions concrètes. Le Gouvernement danois se félicite que le Secrétaire général ait fixé une nouvelle cible pour la santé maternelle au titre de l'objectif 5 du Millénaire qui vise à assurer l'accès de tous à la santé en matière de procréation d'ici à 2015.

En ce qui concerne la question des changements climatiques, une stratégie du développement axée sur la pauvreté devrait comporter des principes rationnels pour garantir la préservation de l'environnement. Il est important que la réunion de haut niveau sur les changements climatiques prévue à New York en septembre 2007 définisse de manière suffisamment claire les bases de la treizième Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies relative aux changements climatiques prévue en

décembre 2007 pour que celle-ci établisse des directives et des plans de travail qui permettent de conclure d'ici à 2009 les négociations relatives à la mise en place d'un cadre de référence pour l'après-Kyoto.

M. Üzümcü (Turquie), notant que le relèvement du niveau de pauvreté absolue est trop lent pour que les objectifs du Millénaire puissent être atteints, dit qu'il faut donner la priorité aux actions visant à promouvoir une croissance économique durable qui profite aux pauvres. La tâche est immense : la malnutrition et la misère font 8 millions de morts chaque année et, dans les pays en développement, quelque 800 millions de personnes souffrent de sous-alimentation chronique. La réalisation des objectifs du Millénaire passe par la mise en oeuvre d'une stratégie globale, équilibrée, interdisciplinaire et concertée. Compte tenu des liens étroits existant entre pauvreté et conflits, l'élimination de la pauvreté dans le monde contribuerait indubitablement à améliorer la sécurité collective et à instaurer un ordre international plus stable et pacifique. Le pourcentage de personnes vivant dans la misère et souffrant de sous-alimentation chronique a diminué, mais il reste énormément à faire pour venir à bout du dénuement.

La réalisation des objectifs du Millénaire nécessite la mise en oeuvre d'une stratégie globale, équilibrée, interdisciplinaire et concertée, aussi les pays développés doivent-ils collaborer, comme ils s'y sont engagés, à un véritable partenariat mondial pour le développement qui profite à tous les acteurs.

Le Gouvernement turc tient beaucoup à améliorer l'efficacité de son aide au développement et à renforcer son statut de nouveau bailleur aux niveaux régional et international. La Turquie a consacré quelque 700 millions de dollars à l'aide publique au développement en 2006, sous la coordination de l'Agence turque de coopération et de développement international (TIKA). Étant elle-même passée d'une économie fondée sur l'agriculture à une économie axée sur le commerce et l'industrie, la Turquie a échangé des données d'expérience avec des pays qui connaissent des évolutions analogues, d'abord en Asie centrale, puis plus récemment en Afrique. Afin de coordonner ces activités, TIKa a ouvert des bureaux régionaux en Éthiopie, au Soudan et au Sénégal. Au total, 90 pays ont bénéficié des projets et activités de TIKa en 2006.

La Turquie occupe une place centrale dans le mécanisme de coopération technique entre pays en développement (CTPD). Un projet-cadre de CTPD cofinancé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement turc est en cours d'exécution et 200 arrangements de CTPD ont été mis en œuvre dans les domaines de la formation en groupe, des voyages d'études, des services consultatifs en formation professionnelle et de l'exécution de projets.

La Turquie accueillera dans le courant du mois à Istanbul une conférence ministérielle sur le thème des avantages de la mondialisation pour les pays les moins avancés. Cette conférence examinera les déséquilibres internationaux qui exacerbent la pauvreté dans les pays les moins avancés et empêchent ces derniers de mettre pleinement et efficacement en œuvre le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

Si l'élimination de la pauvreté doit devenir une réalité, il est essentiel que l'Organisation des Nations Unies mette au point un programme de développement plus complet et cohérent et améliore la coordination entre toutes les composantes du système des Nations Unies. Les États Membres doivent appuyer toutes les actions menées en ce sens aux fins de la réalisation des objectifs de développement à laquelle la Turquie participe activement.

M. Wibisono (Indonésie), souscrivant à la déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine, note que la proportion de personnes vivant dans la misère dans le monde est en baisse mais que la réalisation des objectifs du Millénaire progresse lentement et de façon inégale, en particulier en Afrique subsaharienne. Il ne saurait y avoir de croissance sans partenariat mondial pour le développement doté de fonds suffisants. Les exportations des pays en développement doivent pouvoir pénétrer les marchés dans le cadre d'un système d'échanges internationaux réglementé. De même, les pays en développement doivent promouvoir la bonne gouvernance, combattre la corruption et mettre en œuvre des stratégies de développement. Pour réduire la pauvreté, il faut adopter une méthode globale, qui tire parti de la complémentarité des rôles des pouvoirs publics, du secteur privé et de l'ensemble des bailleurs de fonds. Les actions menées à cette fin devraient chercher à mettre en place des conditions favorables et à instaurer un climat propice aux investissements en tenant

compte de facteurs tels que l'éducation, la promotion de l'esprit d'entreprise et l'amélioration de la qualité des services publics et de l'infrastructure.

La mise en œuvre d'une stratégie nationale en faveur des pauvres, de la croissance et de l'emploi témoigne de la volonté qu'a l'Indonésie d'atteindre les objectifs du Millénaire. Même si la croissance économique de l'Indonésie s'est considérablement améliorée ces dernières années, le Gouvernement s'efforce de promouvoir une croissance non seulement élevée, mais aussi équitable, qui profite à tous les Indonésiens, en leur donnant accès à davantage d'emplois, en réduisant la pauvreté et en améliorant leur qualité de vie. À cette fin, le Gouvernement tient à consacrer l'essentiel de son budget de développement à des programmes concernant l'éducation, la santé et la lutte contre la pauvreté; en 2007, il a alloué quelque 6 milliards de dollars à un programme de réduction de la pauvreté.

Le Gouvernement met aussi davantage l'accent sur l'émancipation économique des femmes en octroyant notamment des subventions modestes et des microcrédits aux femmes pauvres qui exercent des activités économiques. Un forum consacré à l'accroissement de la productivité économique des femmes a été mis en place et, dans le cadre du Plan de développement national à moyen terme pour la période allant de 2004 à 2009, le Gouvernement a formulé des politiques afin de relever la qualité des activités institutionnelles et de coopération ouvertes aux femmes. Des mesures ayant été prises pour développer les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes, les femmes participent également à des processus décisionnels et à d'autres activités connexes. Le Gouvernement porte en outre une attention particulière à d'autres groupes vulnérables tels que les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Jusqu'à la Déclaration adoptée en 2005 à Jakarta sur les objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique intitulée "Horizon 2015 : la voie à suivre", l'Indonésie a collaboré avec d'autres pays d'Asie et du Pacifique pour élaborer un document d'orientation régional visant à aider les pays qui prennent du retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire.

Notant la nécessité d'améliorer la coopération internationale dans le domaine des changements

climatiques et de renforcer les actions visant à en atténuer les effets, à faciliter l'adaptation à ces changements, à mobiliser des fonds et à développer la technologie, l'intervenant estime que les échanges sur les changements climatiques qui se tiendront dans le cadre de la session de fond du Conseil économique et social, du débat thématique de l'Assemblée générale à la fin du mois de juillet et de la réunion de haut niveau prévue à New York en septembre 2007 constitueront des étapes importantes pour mieux sensibiliser la classe politique et créer une nouvelle dynamique en vue de la tenue de la treizième Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la troisième réunion des États parties au Protocole de Kyoto à Bali en décembre 2007.

M. Andrianarivelo (Madagascar) rappelle que l'élimination de la pauvreté et la promotion des partenariats sont liés, de même que la croissance favorable aux pauvres et la réalisation des objectifs du Millénaire. La volonté de reconnaître, promouvoir et resserrer ces liens pourrait témoigner du succès du premier examen ministériel annuel. Les problèmes que pose la pauvreté exigent une action et une interaction de toutes les parties – pouvoirs publics, entreprises, monde universitaire, organisations non gouvernementales et organismes des Nations Unies. Il est donc intéressant que le Forum de la société civile pour le développement et le Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial se tiennent à Genève parallèlement à la session en cours du Conseil économique et social. Chacune de ces instances devrait tenir compte des débats et conclusions des autres.

La croissance économique ne se traduira pas automatiquement par une réduction de la pauvreté; des efforts doivent être faits pour qu'elle profite à tous. Les objectifs du Millénaire sont interdépendants et leur réalisation suppose la mise en oeuvre d'une stratégie multipartite globale. À cet égard, l'intervenant souhaite appeler l'attention des participants sur le fait que la Fondation de l'Alliance entre secteur public et secteur privé qui a récemment été constituée privilégie une approche commerciale du développement durable qui profite aux pauvres. Cette organisation à but non lucratif met en oeuvre des initiatives de l'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural, un programme spécial du Conseil économique et social exécuté à titre expérimental à Madagascar et en République

dominicaine. La Fondation, qui participe au Pacte mondial des Nations Unies, coparraine le septième Forum mondial Réinventer l'État. Elle encourage la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et collabore avec divers départements compétents de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'avec des investisseurs privés, des groupes d'intérêts commerciaux et des associations locales. Les activités actuelles de la Fondation visent à promouvoir le développement dans les domaines des technologies de l'information, de l'eau, de la santé, de l'agro-industrie, notamment de la pisciculture, de la production d'éthanol et de cacao, ainsi que le microfinancement et la création d'entreprises par des femmes. Madagascar préconise et est prêt à soutenir une large alliance de partenaires pour combattre la pauvreté.

M. McKay (Nouvelle-Zélande), s'exprimant au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, note que des progrès ont certes été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire concernant la réduction de la pauvreté, mais que plus d'un milliard d'êtres humains vivent encore dans la misère et que plus de 850 millions sont sous-alimentés ou exposés à l'insécurité alimentaire. Les femmes et les enfants sont les premiers à en souffrir et l'élimination de la pauvreté et de la faim progresse de façon inégale selon les régions, les pays et les groupes de population. Les actions menées au niveau international sont encourageantes mais la tâche à accomplir semble de plus en plus difficile car dans certains pays et régions, le nombre et la part des ménages exposés à l'insécurité alimentaire ont augmenté.

Malgré les résultats économiques remarquables que l'Asie a récemment obtenus, la région de l'Asie et du Pacifique demeure extrêmement pauvre, puisque 1,9 milliard de personnes y vivent avec moins de 2 dollars des États-Unis par jour. La délégation néo-zélandaise est particulièrement préoccupée par la crise que traversent les pays les moins avancés qui sont tributaires des importations de denrées alimentaires, surtout en Afrique subsaharienne. Outre les difficultés liées au doublement prévu de la population d'ici à 2030, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des articles de première nécessité mettra sous pression les ménages pauvres comme les pouvoirs publics.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande estiment que les grandes institutions multilatérales en

matière d'alimentation et d'agriculture doivent impérativement améliorer leur collaboration et appuyer plus efficacement les stratégies nationales en faveur de la sécurité alimentaire. Il est encourageant de voir que les institutions sises à Rome ont mis en place des partenariats novateurs pour renforcer les capacités des agriculteurs et des pays pauvres à approvisionner le marché local des denrées alimentaires et à bénéficier des achats faits par les institutions des Nations Unies. L'élimination de la pauvreté et de la faim est un volet important de l'aide publique que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande consacrent au développement dans le cadre d'une stratégie où celui-ci est envisagé comme un processus multidimensionnel doté de vastes ramifications et dont le principe directeur est que, si l'on veut faire avancer la lutte contre la pauvreté, il est essentiel que la croissance économique soit durable, diversifiée, conduite par un secteur privé dynamique, fondée sur la paix et la sécurité et soutenue par des institutions publiques stables et efficaces.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande encouragent à cette fin: les améliorations de la gouvernance, fondées sur l'état de droit, le respect des droits de l'homme et de l'environnement; une gestion économique et budgétaire saine, assortie de mesures de lutte contre la corruption; une large participation aux profits de la croissance économique; l'accès de tous aux services de santé et d'éducation; les mesures visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes; les améliorations de la politique commerciale et économique, notamment l'ouverture aux échanges et aux investissements. Un cycle de Doha qui débouche sur une réelle libéralisation serait le meilleur moyen d'accroître les revenus dans le monde et de mieux intégrer les pays en développement à l'économie mondiale, pour pouvoir arracher ainsi des millions de personnes à la pauvreté. Les bailleurs et les gouvernements bénéficiaires, les institutions internationales, la société civile et le secteur privé doivent travailler ensemble pour atteindre les objectifs du Millénaire à la réalisation desquels le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande demeurent profondément attachés.

M. Hill (Observateur de l'Australie) dit que les exposés nationaux volontaires faits aux 15^e et 16^e séances de la session en cours (E/2007/SR.15 et E/2007/SR.16) constituent un volet positif de l'examen ministériel annuel. Il est encourageant d'entendre que la situation des pauvres s'est améliorée dans un certain

nombre de pays. Les orateurs ont témoigné fièrement de la bonne gouvernance, de la mise en place de cadres institutionnels, de l'augmentation de la production et du renforcement des actions menées pour répondre aux besoins de la population, ainsi que d'un esprit de coopération stimulant et constructif. Ils ont dressé un constat honnête des tâches et des difficultés à venir, ainsi que de la nécessité d'un engagement à long terme pour préserver les améliorations et faire face à l'évolution de la situation économique et sociale. L'intervenant se félicite qu'il ait été pris acte de la nécessité de disposer d'une aide publique au développement, de capitaux à des conditions commerciales, de marchés ouverts et de transferts de technologie, ainsi que de l'importance de la transparence, de la démocratie, d'un système de responsabilisation, de l'état de droit et d'autres conditions préalables à une croissance économique soutenue. Il est sensible à la place faite aux investissements dans le capital humain : éducation, santé, logement, approvisionnement en eau salubre, assainissement et travail décent. L'examen ministériel annuel ne devrait pas être assimilé à un examen collégial mais perçu comme une occasion d'échanger des données d'expérience à propos des succès remportés, des difficultés rencontrées et des moyens de travailler plus efficacement ensemble pour éliminer la pauvreté et la faim et promouvoir une vie meilleure pour tous.

M. Heller (Mexique) dit que son pays est préoccupé, à mi-chemin de la date butoir fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire, par la persistance, voire l'aggravation des inégalités aux niveaux national et international. La croissance économique est certes indispensable au développement, mais ne suffit pas à elle seule: la lutte contre la pauvreté et la faim doit toujours aller de pair avec la promotion des investissements nationaux et étrangers et un renforcement du secteur privé dans les domaines qui revêtent une importance stratégique pour la croissance économique. Il est important de faciliter l'accès au secteur financier et aux services de microfinancement, d'endiguer la fuite des capitaux et de stimuler les marchés des capitaux pour améliorer les conditions de vie des pauvres des zones rurales et urbaines.

Ces dernières années, le Mexique a adopté une stratégie ambitieuse pour éliminer la pauvreté et s'efforce notamment d'investir davantage dans la nutrition et le capital humain. Compte tenu de la

stabilité macroéconomique qui perdure depuis près de dix ans, il a ainsi pu atteindre le premier objectif du Millénaire pour le développement avant le délai fixé. L'un des volets les plus efficaces de sa stratégie a consisté à promouvoir des programmes de microcrédit facilitant l'accès de personnes à faible revenu, en particulier de femmes, à des services financiers. Les actions menées ont largement inversé les effets négatifs de la crise économique du milieu des années 1990.

Malgré les progrès considérables du Mexique dans la réalisation des objectifs du Millénaire, les multiples inégalités entre les régions et les groupes ethniques ainsi qu'entre les hommes et les femmes demeurent problématiques. Dans le cadre de son plan national de développement pour la période allant de 2007 à 2012, le Mexique s'est donc fixé deux principaux objectifs, à savoir: réduire la misère, assurer l'égalité des chances, renforcer les capacités pour améliorer la qualité de vie de tous les Mexicains et garantir la nourriture, la santé, l'éducation, un logement adéquat et un environnement propice au développement; considérablement réduire les écarts sur les plans social, économique et culturel et éliminer toutes les formes de discrimination.

En prenant les objectifs du Millénaire comme point de départ, le Gouvernement s'est fixé une série d'objectifs additionnels, notamment pour réduire la pauvreté alimentaire de 50% et augmenter l'apport quotidien de la population en protéines. Dans le domaine de l'éducation, il s'est fixé pour objectif de porter l'enseignement universel obligatoire à 12 années et d'obtenir des niveaux d'instruction satisfaisants en langues et en mathématiques. Dans le domaine de la santé publique, une étape importante a été franchie en ramenant le taux de mortalité imputable à la tuberculose à un niveau inférieur à celui qui prévaut dans les pays de l'OCDE.

Le Gouvernement apprécie le soutien que l'Organisation des Nations Unies apporte à l'action qu'il mène au niveau national pour promouvoir un développement durable et intégré. Le Mexique, qui est un pays à revenu intermédiaire, n'est ni bailleur ni destinataire d'aide publique au développement. Il intervient toutefois désormais activement dans la coopération technique aux côtés d'organisations internationales telles que la Banque mondiale et le PNUD pour fournir une assistance technique à d'autres pays en développement dans le cadre de mesures ciblées visant à venir en aide aux populations les plus

démunies. Le Mexique a continué à promouvoir la coopération Sud-Sud, notamment dans le cadre d'un projet mené conjointement avec le Chili et l'Afrique du Sud pour transférer des connaissances et des outils de formulation des politiques afin de faire face à la pauvreté. Il estime que la coopération technique entre pays ayant des problèmes analogues est un moyen efficace pour continuer de lutter contre la pauvreté et la faim.

M. Davide (Philippines), Vice-Président, prend la Présidence.

M. Li Baodong (Chine) dit que, l'expansion de la mondialisation ouvre de nouvelles perspectives et pose de nouveaux problèmes dans le domaine de la coopération internationale pour le développement. Une croissance durable de l'économie mondiale devrait faciliter la coopération internationale en faveur d'un développement commun. Pourtant, les difficultés n'incitent guère à l'optimisme. Au déséquilibre croissant de l'économie mondiale, aux pénuries d'énergie, à l'instabilité grandissante du marché financier international, à la stagnation du cycle de négociations de Doha et à la montée du nationalisme économique s'ajoutent de nouveaux problèmes liés aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement, aux épidémies et au vieillissement de la population. L'examen ministériel annuel est l'occasion de dresser un bilan à mi-parcours des progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté et d'examiner les prochains projets de coopération.

La première tâche de la communauté internationale est d'instaurer un partenariat réellement mondial en faveur du développement. Les pays en développement, qui ont la responsabilité première de leur propre développement, devraient formuler des stratégies globales de lutte contre la pauvreté. Parallèlement, la communauté internationale devrait réformer le système économique international en place et permettre aux pays en développement d'y participer davantage pour promouvoir une mondialisation économique saine et créer des conditions extérieures propices à l'élimination de la pauvreté.

Ensuite, il convient de prendre des mesures pour fournir un appui financier et technique rationnel aux pays en développement, car le manque de capitaux et de technologie fait obstacle à la lutte contre la pauvreté. Les pays développés devraient consacrer,

comme ils s'y sont engagés, 0,7% de leur revenu national brut à l'aide publique au développement, dont 0,15 à 0,20% à destination des PMA. Ils devraient s'élever au-dessus des intérêts commerciaux à courte vue, assouplir leur monopole technologique et accroître le transfert de technologie à destination des pays en développement.

Le troisième objectif devrait être de faire avancer les négociations de Doha pour stabiliser la croissance de l'économie mondiale et favoriser la bonne marche du commerce international. Sa réalisation dépend de la volonté politique et de la coordination de toutes les parties. Les pays développés, en particulier les principaux partenaires commerciaux, devraient faire preuve de davantage de volonté politique, donner la priorité au développement agricole et veiller à ce que les pays en développement bénéficient d'avantages concrets.

Enfin, il faudrait mieux coordonner les politiques de développement et mettre les ressources en commun pour en tirer parti plus efficacement. À cette fin, la Chine soutient l'action que mène l'Organisation des Nations Unies pour renforcer le dialogue et la coopération avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les autres institutions internationales compétentes en matière de promotion du développement.

La Chine a toujours attaché une grande importance à la lutte contre la pauvreté et au développement; en témoigne la diminution du taux national de pauvreté qui est passé de 30% en 1978 à 2,3% en 2006. Le Gouvernement a élaboré un programme de lutte contre la pauvreté axé sur le développement pour les zones rurales pour la période allant de 2001 à 2010 et a décidé d'octroyer des secours prioritaires à un grand nombre de régions et de villages. Les institutions et organismes publics sont encouragés à participer aux projets de développement dans les zones pauvres. Les autorités locales et les habitants sont engagés à assumer la responsabilité de l'amélioration de leurs propres conditions de travail et d'existence et sont invités à jouer un rôle dans la formulation des politiques, la mise en place de cadres institutionnels et la gestion. Des mesures sont prises pour renforcer les compétences professionnelles dans les zones pauvres, apporter une aide à la recherche d'emplois dans les industries non agricoles et encourager la création de structures de base aux fins du traitement des produits de l'agriculture.

Le développement économique devrait s'accompagner de progrès dans les domaines des sciences, des techniques, de la culture, de l'éducation et de la santé. On ne saurait réduire la pauvreté sans promouvoir le développement sur tous les plans tout en mettant l'accent sur la croissance économique. Le Gouvernement chinois a intégré la lutte contre la pauvreté à son action en faveur du développement durable. Il a récemment lancé un programme national pour faire face aux changements climatiques en restructurant l'économie, en utilisant l'énergie de façon plus rationnelle et en développant et en exploitant l'énergie hydroélectrique et d'autres sources d'énergie renouvelables.

Malgré les progrès accomplis, la Chine est toujours le plus grand des pays en développement et il y persiste un déséquilibre considérable entre zones urbaines et rurales et entre régions, ainsi qu'entre croissance économique et développement social. L'existence de 21,48 millions de pauvres, de 35,5 millions d'agriculteurs à faible revenu dans les zones rurales, de plus de 22 millions de citadins disposant du seul minimum physiologique, de 80 millions de personnes handicapées et l'arrivée chaque année de 24 millions de chômeurs dans les villes donnent la mesure des difficultés que la Chine continue de rencontrer dans son combat contre la pauvreté.

La Chine renforce son action pour lutter contre la pauvreté et continue d'appuyer la coopération internationale à cette fin. Elle s'est engagée à verser 20 millions de dollars à la Banque asiatique de développement pour créer un Fonds chinois spécial en faveur de la réduction de la pauvreté et de la coopération régionale. Le Centre international de réduction de la pauvreté officiellement ouvert à Beijing en 2005 offre un nouvel instrument pour promouvoir la coopération internationale aux fins de la réduction de la pauvreté. À mesure que se poursuivra le développement économique du pays, le Gouvernement continuera à participer activement à la coopération internationale, à échanger des données d'expérience, et à engager des actions de coopération concrètes pour contribuer à la lutte contre la pauvreté dans le monde.

M. Hannesson (Islande) dit que le Conseil a un rôle important à jouer pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire, renforcer les actions visant à éliminer la pauvreté et la faim et encourager l'instauration d'un partenariat mondial entre tous les acteurs du

développement qui repose sur les principes de la transparence, du sens des responsabilités, de la bonne gouvernance et de l'équité ainsi que sur la volonté de réduire la pauvreté. Pour que les pays en développement atteignent ces objectifs, il est essentiel que les pays développés respectent leurs engagements.

Il est indispensable d'accroître l'aide publique au développement si l'on veut que de nombreux pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, atteignent les objectifs du Millénaire à la date visée; la délégation islandaise félicite les pays qui se sont engagés à augmenter le montant de leurs contributions à l'aide publique au développement. L'Islande a pour sa part pratiquement triplé ses contributions au cours des deux dernières années et continuera à en augmenter le montant après 2009.

Il est particulièrement important de promouvoir l'égalité des sexes pour lutter contre la pauvreté et la faim. Les femmes sont davantage touchées que les hommes par la pauvreté, la malnutrition et l'analphabétisme; leur accès à l'emploi est généralement plus limité et elles ont moins de chances d'être actives sur le plan politique. L'émancipation des femmes devrait être inscrite dans les stratégies nationales de développement; l'équité du traitement des deux sexes est indispensable au développement durable: les partenaires de développement et les institutions des Nations Unies doivent faire davantage pour promouvoir l'égalité des sexes et il faudrait donner plus de poids au Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM); l'Islande a pour sa part décuplé ses contributions au Fonds et continuera d'en accroître le montant. Elle a de plus en plus mené ses activités de coopération en faveur du développement dans des projets intéressants particulièrement les femmes dans les PMA car celles-ci jouent un rôle fondamental dans le développement de ces pays et que l'appui fourni à leurs activités dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'économie produit un effet d'entraînement dans les groupes de population dans lesquelles elles vivent.

La sécurité alimentaire constitue aussi un aspect essentiel des activités de collaboration de l'Islande en faveur du développement. Les projets bilatéraux que le pays mène dans le secteur de la pisciculture ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la malnutrition, aussi le Gouvernement continuera-t-il de renforcer son soutien au Programme alimentaire mondial. L'éducation et le renforcement

des capacités étant d'importants outils pour éliminer la pauvreté et la faim, les programmes d'alphabétisation de base et d'alphabétisation pour adultes forment une partie importante des activités de coopération bilatérale de l'Islande, qui privilégie l'éducation et le renforcement des capacités des personnes vivant dans la pauvreté.

Il n'existe pas de recette simple pour éliminer la pauvreté et la faim. Cependant, accroître l'aide publique au développement, renforcer la sécurité alimentaire, favoriser l'égalité entre les sexes, développer les infrastructures, améliorer l'accès à l'énergie, à l'éducation et aux services de santé, développer le commerce équitable, promouvoir la bonne gouvernance et créer de meilleures conditions pour développer les investissements du secteur privé sont des objectifs essentiels du partenariat mondial pour le développement.

M. Ripert (France), se félicitant du renforcement des fonctions du Conseil économique et social, souligne la nécessité de veiller à ce que l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement remplissent leur rôle en coordonnant les activités économiques, sociales et environnementales au niveau international et renforcent ainsi l'action de la communauté internationale dans le domaine du développement durable. La France contribuera aux nouvelles initiatives afin de continuer d'adapter les méthodes de travail du Conseil et d'en améliorer l'efficacité car celui-ci constitue un instrument important pour réaliser les objectifs du Millénaire.

Face à la nécessité persistante de mobiliser des fonds pour promouvoir le développement, les pays de l'Union européenne ont rempli leurs engagements en matière d'aide publique au développement et ont même fait plus. La France a consacré 0,47% de son revenu national brut à l'aide publique au développement en 2006, dont 64% à l'Afrique, et reste déterminée à porter ce chiffre à 0,7% de son revenu national brut d'ici à 2015.

Compte tenu de l'urgence des problèmes que les pays en développement doivent résoudre, il est essentiel de trouver de nouvelles formes de financement prévisible et durable tout en augmentant l'aide traditionnelle. Un certain nombre de mécanismes novateurs de financement du développement ont déjà commencé à produire des résultats dans certains cas.

Ainsi, le prélèvement de contributions sur les billets d'avion au titre de la solidarité internationale – introduit en France en juillet 2006 – pour financer une Facilité internationale d'achat de médicaments – UNITAID – afin de lutter contre les principales pandémies prend en compte le lien étroit existant entre santé et développement. Il est à espérer que cette initiative donnera lieu à d'autres mises en commun ciblées des ressources par groupes de pays pour faire de la mondialisation un phénomène positif en préservant les biens publics mondiaux tels que la santé et l'environnement.

Il s'agit d'accroître l'aide au développement mais aussi d'en renforcer l'efficacité. Il faut à cet effet que les donateurs coordonnent mieux leurs initiatives, que les pays bénéficiaires s'emploient plus énergiquement à veiller à ce que l'aide internationale produise des résultats tangibles dans la vie quotidienne de leurs citoyens et que la population des pays donateurs en ait connaissance.

Toutes les parties concernées devraient contribuer dans un esprit de coopération à la réalisation de l'objectif que constitue le développement en s'assurant l'adhésion de la population. L'Organisation des Nations Unies doit remplir son rôle, conformément aux recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, et veiller à cet effet à ce que ses différentes entités ne fassent qu'un dans l'action en respectant les priorités définies par les pays eux-mêmes dans le cadre de leurs stratégies nationales de développement.

M. Miller (États-Unis), accueillant avec satisfaction les exposés spontanés qu'un certain nombre de pays ont présentés au Conseil à propos des difficultés qu'ils ont rencontrées et des résultats qu'ils ont obtenus pour éliminer la pauvreté et la faim, estime que ces exposés ont montré que la croissance économique dans les pays en développement est pour l'essentiel positive dans un environnement mondialisé mais aussi que la croissance économique n'est pas la seule réponse.

L'élimination de la pauvreté suppose un large éventail de mutations sociales – égalité des femmes, environnement favorable au secteur privé, respect des droits de l'homme et de l'état de droit et émancipation politique des pauvres. Il est essentiel que des systèmes de gouvernance démocratique associant toutes les parties garantissent les libertés civiles, politiques et

économiques. L'appropriation des choix économiques par les individus importe sans doute davantage encore que l'appropriation des stratégies de développement par les pays. La liberté est minée par la corruption, qu'il faudrait combattre par la mise en oeuvre de politiques qui favorisent le sens des responsabilités politiques, une gestion transparente du secteur public et la compétitivité des marchés et qui limitent le pouvoir absolu de l'État.

Les pays qui veulent progresser doivent faire le nécessaire pour susciter l'intérêt des investisseurs. Les capitaux privés représentent plus de 80% des 158 milliards de dollars que les États-Unis investissent dans les pays en développement, alors que le montant de l'aide publique au développement a augmenté de 5,5% par an au cours des 25 dernières années. Compte tenu du recentrage fondamental des flux monétaires désormais davantage alimentés par des fonds privés que publics, il est à l'évidence nécessaire que les pays mettent en oeuvre des cadres réglementaires et des lois commerciales qui encouragent la création d'entreprises et renforcent la confiance de la population dans les marchés privés, en définissant clairement les droits patrimoniaux, en assurant la transparence de la réglementation et en imposant le respect des contrats et, d'une façon générale, de l'état de droit.

La libéralisation des échanges, qui profite aux pays qui ont éliminé les entraves à la libre circulation des biens, constitue un autre élément essentiel de la croissance et de l'ouverture. D'après les rapports de la Banque mondiale, au cours des années 1990, le revenu réel par habitant a augmenté trois fois plus vite dans les pays en développement qui ont abaissé leurs barrières commerciales que dans les autres pays en développement. L'élimination des barrières commerciales dans le cadre du cycle de Doha permettra à davantage de gens, surtout aux pauvres, de profiter de la croissance économique.

En ce qui concerne les observations relatives au rôle moteur des États-Unis dans l'activité économique mondiale, le Gouvernement fera tout son possible pour que les États-Unis restent un champion de la liberté et des droits de l'homme, un moteur pour la croissance économique, une société qui accueille les idées et les immigrants du monde entier, une économie ouverte aux biens et services produits par d'autres, une importante source d'investissements privés, un fournisseur généreux d'aide au développement et d'aide humanitaire, ainsi qu'un des pionniers de la recherche

et de l'évolution technologique, prometteurs d'un avenir meilleur pour tous.

Le premier examen ministériel annuel a permis de constater que le partenariat mondial pour le développement donnait des résultats partout dans le monde. La persistance intolérable de la pauvreté et de la faim dans de nombreux pays montre toutefois que le problème n'est pas résolu. Dans l'esprit de ce nouveau partenariat, la communauté internationale peut et doit faire plus.

M^{me} Gallardo Hernandez (El Salvador) ne doute pas que la nouvelle organisation du Conseil lui permettra de mieux coordonner son action et de renforcer son travail normatif en adoptant une approche intégrée et concertée du développement social et économique. Elle espère que la déclaration ministérielle définira les fondements d'une coopération au développement plus cohérente et efficace.

Le débat thématique suppose une réflexion approfondie à propos du lien complexe existant entre croissance économique, élimination de la pauvreté et équité dans les pays en développement. Pour parvenir à la croissance généralisée implicitement contenue dans la notion de croissance "favorable aux pauvres", chaque pays devrait promouvoir des conditions propices à l'émergence de perspectives à long terme et à la bonne gouvernance, qui inspirent confiance aux partenaires extérieurs, en encourageant la mise en oeuvre de politiques macro-économiques équitables et en veillant à ce que la croissance s'accompagne d'une évolution progressive de la répartition des ressources et de l'accès aux services sociaux de base. L'émancipation des femmes, qui reste une tâche essentielle à accomplir dans certains pays, est une condition préalable au développement national durable, qui suppose que les femmes participent à l'activité économique et aient accès à l'information, à l'éducation, aux services de santé et au crédit.

Les engagements qu'El Salvador a notamment pris au Sommet mondial pour le développement social et lors du Sommet du Millénaire, ont été traduits dans les plans nationaux de développement, y compris dans le plan du réseau de solidarité du Président (Plan Red Solidaria). Ils visent, pour renforcer l'assise sociale, économique et politique du pays, à privilégier une croissance économique durable en renforçant sa participation aux échanges internationaux et en augmentant sa productivité. La politique économique

est centrée sur la promotion de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, des exportations et des investissements, l'expansion du rôle du secteur privé, ainsi que l'intégration à l'économie mondiale dans le cadre de divers instruments commerciaux bilatéraux et multilatéraux, notamment du cycle de Doha. Elle s'est traduite par une croissance de 4,2% du produit intérieur brut (PIB) et une augmentation des exportations de 3,7% en 2006 qui devrait atteindre 5% d'ici à la fin de 2007. Les transferts actuels sous la forme d'envois de fonds depuis l'étranger et d'aide extérieure ont permis à El Salvador de maîtriser son déficit de la balance courante, ce qui l'a aidé à stabiliser le niveau de l'épargne nationale. La difficulté reste pour le pays d'orienter une partie de ces transferts vers l'épargne et les investissements pour en augmenter le montant.

En conséquence, El Salvador a pu atteindre certains des objectifs du Millénaire, en réduisant notamment le taux national de pauvreté de 60% en 2001 et de 30% en 2006. Des progrès considérables ont également été accomplis au cours de la même période en termes de réduction de l'analphabétisme et de la mortalité infantile. Dans le cadre du plan du réseau de solidarité, le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population, en particulier des groupes vivant dans la misère, en mettant en oeuvre des programmes intégrés dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition et en améliorant le réseau des services de base et d'aide, conformément aux objectifs du Millénaire.

Toutefois, les pays à revenu intermédiaire tels qu'El Salvador ont récemment craint que la communauté internationale ne diminue son appui à des programmes de développement qui avaient déjà donné des résultats. Depuis les années 1990, les taux de croissance ne se sont pas nécessairement accompagnés de réductions importantes des indicateurs de pauvreté. Certains de ces pays jouent un rôle de premier plan dans la promotion de la stabilité économique et sociale dans une région donnée et contribuent au maintien de la paix, à la prévention des maladies, à la stabilité financière et à la préservation de l'environnement. Ils ont enregistré une certaine croissance économique mais continuent de se heurter à des problèmes – faiblesse des institutions, difficultés d'intégration dans les marchés internationaux, progrès technologiques limités et faible augmentation de la production. La coopération Sud-Sud est importante pour développer un sentiment d'appropriation chez les bénéficiaires et promouvoir

des initiatives adaptées aux conditions et besoins nationaux et c'est aux pays qu'il incombe toujours, par l'intermédiaire de leurs gouvernements respectifs, de promouvoir leur propre développement, mais la coopération internationale joue un rôle essentiel en les aidant à briser le cercle vicieux de la pauvreté. C'est pour cette raison que les pays à revenu intermédiaire appellent de leurs vœux un système de coopération en faveur du développement qui donne corps à des politiques intégrées et concertées des donateurs compatibles avec les stratégies nationales de développement. El Salvador accueille une réunion des pays à revenu intermédiaire en octobre 2007 afin de relayer leurs préoccupations et de proposer à la communauté internationale des programmes spécifiques pour répondre à leurs besoins.

M. Levanon (Observateur d'Israël) estime que l'amélioration et la relance du Conseil économique et social en font le chef de file et le coordonnateur de l'action menée par la communauté internationale pour éliminer la pauvreté et réduire la faim conformément aux objectifs du Millénaire. Chaque État doit assumer la responsabilité première de son propre développement économique et social en renforçant la gouvernance, en combattant la corruption et en mobilisant les ressources nationales en faveur du développement. Parallèlement, les actions nationales devraient être complétées par des politiques et programmes mondiaux positifs visant à ouvrir aux pays en développement de meilleures perspectives de développement, tout en tenant compte de la situation de chaque pays et en respectant les prérogatives et les stratégies nationales.

L'État d'Israël, qui a lancé divers programmes de développement et échangé ses données d'expérience avec d'autres pays depuis sa constitution, appuie résolument le développement mondial. De multiples pays ont bénéficié des programmes de recherche et développement qu'il a menés pour régler des problèmes de portée internationale dans des domaines tels que la pauvreté, la désertification, la gestion de l'eau, l'agriculture, les changements climatiques, la gestion des ressources énergétiques et la santé publique. En 2006, son Centre de coopération internationale (MASHAV) dispensait des formations axées sur la mise en valeur des ressources humaines à des milliers de participants dans 108 pays.

Israël, qui a toujours attaché une grande importance à ses relations avec l'Afrique, fournit

actuellement des services spécialisés dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'égalité des sexes, la démocratie, l'éducation et la santé afin de prêter assistance au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Il prête activement son concours à des initiatives internationales telles que l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Israël envisage actuellement d'amplifier ses activités de coopération en faveur du développement dans le cadre de sa participation à la réalisation des objectifs du Millénaire dans le monde.

M. Lee Sung-Joo (Observateur de la République de Corée) se félicite que le Conseil se soit doté de nouvelles structures qui devraient permettre de disposer de mécanismes importants pour examiner les progrès accomplis dans la promotion des objectifs de développement approuvés.

Se félicitant de l'augmentation de la croissance économique enregistrée depuis 2001 dans la plupart des pays en développement mais faisant observer que cette croissance doit s'appuyer sur des politiques adéquates en faveur des pauvres et sur des mesures visant à assurer une répartition équitable des profits, l'intervenant estime que certains domaines clés méritent une attention particulière. Il s'agit notamment de donner la priorité au développement rural, notamment à la productivité agricole, à l'éducation et à la mise en valeur des ressources humaines, de façon à améliorer les conditions de vie et à accroître la main-d'œuvre disponible pour les secteurs non agricoles; de tirer parti des sciences et des techniques, notamment pour intégrer les technologies de l'information et des communications aux stratégies de réduction de la pauvreté; de promouvoir l'égalité entre les sexes par l'éducation et la formation pour que la pauvreté ne soit pas héréditaire.

Les objectifs de développement ne peuvent pas être pleinement atteints sans flux financiers adéquats et fiables. Le Consensus de Monterrey et les débats qui ont suivi à propos de la nécessité de trouver des sources de financement novatrices pour le développement ont débouché sur des orientations détaillées et il est à espérer que la Conférence internationale chargée d'examiner la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey en 2008 donnera un nouvel

élan aux efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre les objectifs financiers.

Le Gouvernement de la République de Corée, qui a mis en place avec succès une taxe de solidarité sur les billets d'avion afin d'élargir la base financière du développement, estime qu'un financement novateur du développement s'ajoutant à l'APD classique pourrait contribuer à répondre aux besoins financiers à moyen et long terme pour réaliser les objectifs du Millénaire. La République de Corée, qui accueillera, à Séoul en octobre 2007, la réunion ministérielle Asie-Pacifique sur les partenariats entre secteurs public et privé au service du développement des infrastructures, estime que la nouvelle panoplie de partenariats entre secteurs public et privé et plus particulièrement les fonds de financement de l'infrastructure méritent une attention spéciale car ils ouvrent de nouvelles possibilités pour financer le développement.

M. Jazairy (Algérie), souscrivant à la déclaration que le représentant du Pakistan a faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la persistance de disparités économiques et sociales entre les pays et les régions du monde fait obstacle au progrès commun et à la paix sociale et contribue à diverses formes d'instabilité. Le thème de l'examen ministériel rappelle à point nommé que la communauté internationale s'est engagée à promouvoir le partenariat mondial pour le développement et qu'il est nécessaire de prendre des mesures urgentes et concertées pour éliminer ou au moins réduire la pauvreté et la faim.

Le Conseil économique et social devrait jouer un rôle de premier plan pour consolider les acquis et donner effet aux engagements contractés lors du Sommet du Millénaire et d'autres conférences internationales sur le développement. Rappelant que la communauté internationale s'est spécifiquement engagée, dans la section VII de la Déclaration du Millénaire, à répondre aux besoins particuliers de l'Afrique dont la majorité de la population continue de souffrir de la pauvreté et de la faim, l'intervenant estime que la communauté internationale a le devoir de renforcer sa coopération et d'élaborer des stratégies mieux ciblées pour remédier à cette situation.

Malgré les sacrifices consentis par les pays en développement, les mérites tant vantés de la mondialisation ne s'y sont pas encore matérialisés, ou seulement en partie. Nombreux sont ceux qui voient au contraire leurs conditions de vie se dégrader et, même

dans les pays du Nord, la mondialisation engendre des problèmes qu'on n'avait encore jamais envisagés. Il convient donc d'étudier plus en détail les conséquences de la mondialisation afin d'en atténuer les incidences négatives et de mieux tirer parti du côté positif de sa dynamique.

Des progrès indéniables ont été accomplis en Algérie sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire, mais d'autres pays, en particulier en Afrique, restent à la traîne. Le Sommet mondial de 2005 a mis en évidence l'écart entre les progrès effectivement accomplis et les espoirs de vie meilleure de plus d'un milliard de pauvres, parmi lesquels les femmes sont majoritaires. Dans de nombreux cas, la pauvreté a été aggravée par l'accélération de la désertification résultant du réchauffement de la planète, lequel est imputable à la négligence des pays riches.

L'aggravation de cet écart n'est pas sans rapport avec la disparité des efforts fournis par les différents partenaires de développement pour atteindre les cibles convenues. L'échec des politiques internationales de développement et un environnement commercial international défavorable sont les principaux responsables de la persistance de la pauvreté généralisée. Il est primordial d'inscrire les finances et les échanges internationaux dans un cadre cohérent et intégré fondé sur un partenariat mondial qui tienne compte des besoins du Sud. La communauté internationale doit poursuivre son action dans un esprit de solidarité et préserver et renforcer l'Organisation des Nations Unies conformément aux engagements qu'elle a pris au Sommet du Millénaire et à la Conférence internationale sur le financement du développement.

De nombreuses tentatives ont été faites ces dernières années pour corriger les tendances défavorables de l'aide au développement et du commerce international. L'Organisation des Nations Unies, en particulier le Conseil, continue de jouer un rôle essentiel en luttant contre ces tendances et en promouvant une croissance favorable aux pauvres qui soit propice au développement. La session en cours devrait déboucher sur un programme international de développement fondé sur le partenariat et sur une répartition équitable des charges financières.

M. Sow (Guinée), souscrivant à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, se félicite du lancement à la

session en cours de l'examen ministériel annuel et du Forum pour la coopération en matière de développement ainsi que de l'élargissement du mandat du Conseil.

Rappelant les troubles sociaux et politiques survenus en Guinée en janvier et février 2007, l'intervenant dit que le nouveau Gouvernement est déterminé à faire face au problème de la dégradation des conditions de vie de la population, qui a été la cause première de cette crise, et à relancer le processus de développement. Un plan d'action d'urgence a arrêté les priorités suivantes: rétablissement de l'autorité de l'État et équité du système judiciaire; réconciliation nationale; mobilisation de ressources financières pour les infrastructures et les services de base; création d'emplois pour les jeunes; renforcement de l'état de droit au moyen d'un dialogue politique et social et organisation d'élections crédibles.

Pour réaliser ces objectifs prioritaires, le Gouvernement guinéen a besoin d'urgence d'une aide internationale efficace, en particulier de la part de ses partenaires de développement. Dans cette perspective, il invite tous les partenaires intéressés à participer à une réunion organisée en coopération avec la Banque mondiale les 23 et 24 juillet 2007 à Paris afin de constituer un comité consultatif sur la mobilisation des ressources nécessaires aux efforts de relèvement.

Compte tenu de la situation en Guinée, la délégation guinéenne trouve que le thème du premier examen ministériel annuel tombe à pic et veut croire que les recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général (E/2007/71) contribueront à améliorer la cohérence et l'efficacité de l'action de la communauté internationale en faveur du développement, en particulier aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire. Des progrès ont certes été accomplis pour éliminer la pauvreté et la souffrance et promouvoir la paix, la sécurité et le développement, mais de nombreux obstacles complexes s'opposent encore à la réalisation de ces objectifs et l'intervenant insiste sur le fait qu'il n'existe pas d'alternative raisonnable à un partenariat international concerté si l'on veut surmonter ces obstacles.

Le Gouvernement guinéen reste déterminé à renforcer les actions qu'il mène sur le plan national pour éliminer la pauvreté et la faim. Il engage également ses partenaires internationaux à s'acquitter de leurs engagements en augmentant le montant de

l'aide publique au développement, en annulant la dette des pays les plus pauvres, en créant des conditions favorables au commerce et à la mise en commun des connaissances scientifiques et techniques et en améliorant la gouvernance mondiale. Enfin, la délégation guinéenne exprime son soutien au projet de déclaration ministérielle.

M. Moaiyeri (République islamique d'Iran), soulignant la nécessité de gérer les résultats de l'économie mondiale de façon équitable et de promouvoir une croissance économique durable et diversifiée, rend hommage à la qualité, la hauteur de vues et l'envergure du rapport du Secrétaire général (E/2007/71) ainsi qu'à la place qu'il fait à l'aspect humain de la croissance, en particulier de la croissance favorable aux pauvres. Malgré les bons résultats de l'économie mondiale ces dernières années, les disparités croissantes entre pays et régions et à l'intérieur de ces derniers sont d'autant plus préoccupantes que nul ne peut prévoir si la poursuite de la mondialisation les réduira ou les exacerbera.

La croissance ne suffit pas à elle seule à remédier à l'instabilité qui résulte de la répartition inégale des revenus et de l'emploi dans le monde. Ces disparités compromettront la viabilité de la croissance à long-terme et auront des conséquences sociales graves. C'est la raison pour laquelle les politiques nationales et internationales de développement accordent une importance croissante aux synergies entre croissance et équité sociale. Le Gouvernement iranien a ainsi pris des mesures au niveau national pour promouvoir l'équité et réduire les différences de niveau de vie.

Les objectifs du Millénaire, notamment le premier et le huitième, établissent clairement un lien entre l'existence d'un système commercial et financier non discriminatoire fondé sur le droit et le développement et la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, l'intervenant rappelle que, dans les pays en développement, l'agriculture représente près d'un quart du PIB et près de 50% des emplois, contre 2% du PIB et à peine 7% des emplois dans les pays développés. Pourtant, les pays développés versent près de 400 milliards de subventions à leurs secteurs agricoles. Le cycle de négociations de Doha n'a pas résolu le problème et la réalisation des objectifs du Millénaire est devenue largement tributaire de ces négociations qui sortent du domaine de compétence de l'Organisation des Nations Unies. Il faut donc revoir le programme mondial de développement pour éliminer

les politiques contradictoires au niveau international et les disparités dans la répartition des bénéfices de la croissance aux niveaux national et international.

L'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil, de ses institutions et des commissions régionales, doit jouer un rôle de premier plan en encourageant le dialogue et la coopération. Il s'agit de mener une action concertée, en évitant les mesures unilatérales et restrictives. Il convient de renforcer les stratégies et mécanismes multilatéraux et de s'en servir pour trouver des solutions aux problèmes causés par les déséquilibres et les pressions externes.

M^{me} Skorpen (Norvège) dit que, ces dernières années, le débat international sur le développement a pour l'essentiel ignoré la question de l'équité de la répartition, tant entre pays qu'entre groupes et individus d'un même pays. Une croissance sans équité n'étant ni moralement admissible ni politiquement viable, la Norvège se félicite que l'examen en cours soit l'occasion de définir les conditions nécessaires à une croissance qui profite aux pauvres.

Une croissance favorable aux pauvres exige une bonne gouvernance à tous les niveaux, ce qui suppose non seulement un état de droit, un régime démocratique et une gestion saine, mais aussi des politiques spécifiques pour veiller à ce que cette croissance profite aux pauvres et à ce que la société soit stable et équitable. L'État doit être fort, transparent, exempt de corruption et doté d'institutions responsables; l'élite politique doit être prête à recourir à l'impôt pour financer la fourniture de services de base, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation pour tous, indépendamment du pouvoir d'achat. Il faut promouvoir la création d'entreprises, les investissements et la croissance et tâcher notamment de garantir à tous un emploi décent; la création d'emplois et la protection des droits des travailleurs, y compris du droit d'organisation et de négociation collective, devraient faire partie intégrante de la politique économique. Enfin, la bonne gouvernance doit reposer sur une politique explicite et active de promotion des droits et des perspectives des femmes, l'égalité des sexes ne concernant pas seulement les droits humains mais relevant aussi de la bonne gestion de l'économie.

Le Gouvernement norvégien, qui souligne l'importance de la bonne gouvernance au niveau national, est le premier à reconnaître le rôle de la

communauté internationale dans la promotion d'une croissance favorable aux pauvres. Le montant que la Norvège consacre à l'aide publique au développement atteindra 0,97% de son PIB en 2007 et le pays contribue à la mise au point de mécanismes novateurs de financement du développement afin que les fonds soient prévisibles et pour faciliter la planification du développement à long terme. Il accorde par ailleurs une priorité élevée à la promotion de l'amélioration de la gouvernance, de la coopération et de la cohérence de l'action des institutions internationales. Le Premier ministre norvégien co-préside actuellement le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Les conclusions de ce Groupe doivent être appliquées si l'on veut que la présence de l'Organisation des Nations Unies soit plus efficace et pertinente au niveau national, là où l'accroissement du rendement profite directement au développement.

Il convient d'améliorer la cohésion entre l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales, notamment les institutions financières et l'OMC; l'intervenante se félicite donc des récentes initiatives prises à cette fin, en particulier pour renforcer la collaboration entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'OMC autour de la relation entre commerce et emploi, initiatives qui devraient servir de modèle pour améliorer la cohésion de la gouvernance de l'économie mondiale.

En cette époque d'interdépendance mondiale, le Conseil devrait jouer un rôle plus actif en promouvant et en coordonnant la concertation entre les organisations internationales compétentes et en contribuant à veiller à ce que les efforts déployés influent effectivement sur les politiques au niveau national. La délégation norvégienne appuie donc sans réserve les recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général (E/2007/68) tendant à ce que le Conseil encourage une élaboration plus pointue de la notion de "croissance favorable aux pauvres" ainsi que la mise au point et l'exécution de mesures visant à promouvoir cette croissance de façon durable et à ce qu'il facilite la mise en commun des données d'expérience au niveau national et à l'intérieur du système des Nations Unies. Le Conseil contribuerait ainsi activement à promouvoir une répartition équitable et, partant, une croissance et un développement durable.

M^{me} Forero Ucros (Colombie), souscrivant à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, accueille avec satisfaction la tenue du premier examen ministériel annuel et le lancement du Forum pour la coopération en matière de développement. L'intervenante se demande quels liens pourraient être institués entre le Forum et le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud du PNUD afin d'assurer l'intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies. Elle accueille également le rapport du Secrétaire général (E/2007/71) avec satisfaction et souligne, à propos des multiples dimensions du développement qui y sont évoqués, que des facteurs tels que la mondialisation et les arrangements institutionnels internationaux ont une incidence évidente sur le développement national. Il est donc important de s'attaquer aux problèmes systémiques de la gouvernance économique mondiale.

Rappelant que l'élimination de la pauvreté constitue l'impératif de développement le plus important, l'intervenante souligne que les progrès accomplis sur la voie d'un développement équitable devraient profiter à tous les pays. Elle note que 41% de la population mondiale vivant avec moins de deux dollars par jour se trouve dans des pays à revenu intermédiaire. À moins de mettre en place un système de coopération fondé sur une approche intégrée qui soit capable d'aider les pays à mener à bien leurs actions en faveur du développement, la capacité de ceux-ci à contribuer à la fourniture de ressources publiques mondiales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, notamment en matière de stabilité financière et de respect de l'environnement, risque d'être compromise. Les pays à revenu intermédiaire ont également comme les pays les moins avancés des difficultés à pénétrer sur les marchés financiers et à bénéficier d'initiatives en faveur de l'annulation de leurs dettes. Ceci est d'autant plus important que l'assistance fournie aux pays à revenu intermédiaire est largement tributaire de leur capacité à mobiliser les ressources nationales ou à attirer des fonds internationaux.

La délégation colombienne appuie les efforts déployés pour accroître l'influence et la participation des pays en développement aux institutions internationales qui participent aux décisions économiques, notamment aux institutions de Bretton Woods. En ce qui concerne le Fonds monétaire

international (FMI), la Colombie estime que l'élargissement des droits de vote dans certains pays ne devrait pas nuire aux droits des autres. En outre, la réforme du Fonds ne devrait pas modifier les objectifs pour lesquels il a été constitué, à savoir: assurer la stabilité financière et garantir aux pays qui en font la demande l'accès à un financement à court terme.

En avril 2007, le Gouvernement colombien a établi un document initial à propos des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire. Ce document, intitulé "Towards an Equitable and Inclusive Colombia", décrit systématiquement nombre des points que l'intervenante a soulevés. Il a été utilisé pour élaborer le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2008-2011 de la Colombie, fondé sur des priorités et politiques nationales définies au cours de l'examen triennal des activités opérationnelles en faveur du développement.

Enfin, l'intervenante espère que l'examen ministériel en cours contribuera à renforcer le Conseil économique et social et témoignera de l'existence d'une volonté politique ferme pour renforcer le programme pour le développement.

M^{me} Asari-Ndelemani (Malawi), souscrivant à la déclaration que le représentant du Pakistan a faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine, souligne la détermination de son Gouvernement à éliminer la pauvreté et la faim parmi la population malawienne. Conformément à la stratégie du Malawi en matière de croissance et de développement, les domaines prioritaires dans lesquels il convient d'accélérer la croissance socio-économique sont: l'agriculture et la sécurité alimentaire; l'irrigation et l'approvisionnement en eau; les transports et les communications; le développement rural; la prévention et la prise en charge du VIH/sida.

Un programme de subvention des intrants et des engrais agricoles a permis d'augmenter la production céréalière au-delà des besoins nationaux, d'accroître la production de maïs de 23% et d'autres cultures vivrières ont été encouragées pour promouvoir une diversification de l'alimentation. Des actions ont été engagées pour étoffer le réseau routier et développer le commerce intérieur et extérieur ainsi que les mouvements de biens et services et le Gouvernement malawien compte ouvrir un accès entre le Malawi et l'Océan indien par les voies fluviales de la Shire et du

Zambèze. Son programme de développement rural intégré vise à éliminer la pauvreté rurale en développant des centres de croissance ruraux. Avec le soutien de partenaires internationaux, le Gouvernement malawien a mené une campagne de sensibilisation au VIH/sida, augmenté les livraisons de médicaments antirétroviraux et obtenu un accroissement du taux de dépistage volontaire, multiplié les centres de consultation et réduit la transmission materno-infantile du VIH/sida.

Le Gouvernement malawien vise toujours la “tolérance zéro” en matière de corruption et l’éducation primaire gratuite, en particulier pour les filles, favorise l’émancipation des femmes et l’égalité des sexes et développe les services de santé, d’approvisionnement en eau et d’assainissement, ainsi que les services à l’intention de groupes spécifiques tels que les personnes âgées, les personnes handicapées, les orphelins et les enfants en danger.

Grâce à l’Initiative en faveur des PPTTE et à l’Initiative d’allègement de la dette multilatérale (IADM), la dette extérieure du Malawi a été ramenée de 3 milliards de dollars à 480 millions de dollars et des négociations avec les créanciers bilatéraux permettront d’en réduire encore le montant. Cette stabilité macroéconomique favorisera grandement la reprise économique et un développement durable fondé sur une gestion prudente de l’économie.

Le Malawi se félicite que les pays du G-8 ait réaffirmé, au Sommet de juin 2007, leur détermination à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique et remercie ses partenaires de développement de leur appui. À cet égard, il attend avec intérêt la réunion prévue à Doha, en 2008, sur la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement et engage vivement tous les partenaires de développement à s’acquitter des engagements qu’ils ont contractés lors de cette Conférence.

Le débat résumé dans le présent compte rendu prend fin à 18 h 15.